DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

Compte-rendu de l'Assemblée Générale d'été du 20 juin 2026 à MAZAMET

L'Assemblée Générale d'été 2025/2026 du District du Tarn de Football s'est tenue le samedi 20 juin 2026 au Palais des Congrès de Mazamet.





Clubs présents ou représentés :

AIGUEFONDE US – US ALBIGEOISE – ALBI MARSSAC TFA – ARTHES SLV – AS DE LA VALLEE DU SOR - BOUT PONT DE L'ARN - BRASSAC FC – US BRENSOLLE - BRIATEXTE AS – BUSQUE ACL – US CADALENOISE – ES CAGNACOISE - CAMBOUNET FOY C. – US CARMAUX - CASTELNAU LEVIS FC – ETOILE CASTRAISE – SPORTING CASTRES HIPPOCAMPE FC – US CASTRES – LES COPAINS D'ABORD 81 – UNION SPORTIVE CORDES VALDER- VIGNOBLE FC 81 – U.S. DU CANTON CUQ TOULZA – US DU GAILLACOIS - GIROUSSENS AS –LABASTIDE LEVIS FC - LABRESPY ACS – ETS MONTAGNE NOIRE – US LABRUGUIERE – F.C. LACAUNAIS – LAGARRIGUE LAVITARELLE AS – AS LAGRAVE – O. LAUTRECOIS – LAVAU FC – F.C. DU PIGNE – A.S. DU FRAYSSE - LE GARRIC FC - LE SEQUESTRE – AVENIR FOOTBALL PAYS D'OC 81 CERCLE SPORTIF FES LEGENDES - LOMBERSOISE A.S. - MOULARES CRESPIN PAMPELONNE A.S. - PAYRIN RIGAUTOU A.S. - PAYS MAZAMETAIN F.C. – F.C. PUYGOUZON RANTEIL – A.S. ENTENTE PUYLAURENTAISE - REALMONT FC ROQUECOURBE FC - LA CREMADE FC - SALIES O. – RIVES DU TESCOU F.C. - SOREZE FC - AUTAN US - THORE 81 FC - ST BENOIT RC – PAULINETS ST JEAN DE JEANNE AS - ST JUERY O – ST SULPICE US - TANUSIEN FC -TEILLET F.C - TERSSAC ALBI F.C. – TREBAS FC - VALENCE VALDERIES FC - PAYS AGOUT FC

Clubs absents :

AS ALBIGEOISE - BREUIL O. – VERE GRESIGNE F.C. – JEUNESSE SPORTIVE CASTRES - UNION GRAULHETOISE – BENFICA GRAULHET A.S. – A.S.L. LABASTIDE ST GEORGES- AS DU MASNAU – U.S. MIRANDOLAISE – MONTDRAGON ST JULIEN DU PUY O. – A.EDU.CPOP. L'AMICALE DE VENES

1 Accueil par le Président du District du Tarn de Football, Stéphane DELPRAT :



Le Président Stéphane DELPRAT s'exprime en ces termes pour introduire l'Assemblée Générale et en expliquer le déroulement.

« *Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,*

C'est avec un réel plaisir que je vous accueille aujourd'hui dans cette magnifique salle du Palais des Congrès de Mazamet.

Je vous remercie sincèrement de votre présence à cette Assemblée Générale de fin de saison 2025-2026 du District du Tarn de Football, qui constitue un moment important de la vie de notre institution.

Avant d'ouvrir officiellement nos travaux, je souhaite vous apporter une précision : afin de garantir l'exactitude et la fidélité des échanges, cette assemblée fera l'objet d'un enregistrement audio. Celui-ci nous permettra d'établir un compte rendu aussi proche que possible des interventions et des débats qui se tiendront au cours de cette réunion. Je vous remercie de votre compréhension.

Parmi les personnalités qui nous font l'honneur de participer à nos travaux aujourd'hui, je souhaite saluer et remercier tout particulièrement :

- *Monsieur Nicolas CATTEROU, adjoint à la cheffe du Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Tarn ;*
- *Madame Isabelle ESPINOSA, Vice-Présidente du Conseil départemental du Tarn, en charge des sports ;*
- *Monsieur Christian DURAND, Conseiller municipal de la Ville de Mazamet, qui représente aujourd'hui la municipalité qui nous accueille ;*
- *Monsieur Jean-Pierre FILIOL, membre du Comité de Direction de la Ligue de Football d'Occitanie, représentant la Ligue de Football d'Occitanie ;*
- *Monsieur Raphaël CARRUS, Président d'honneur du District du Tarn de Football ;*
- *Monsieur Stéphane CABANES, représentant de notre partenaire MMA Assurances.*

Je tiens également à adresser mes plus sincères remerciements à la Ville de Mazamet ainsi qu'à son Maire, Monsieur Olivier Fabre, qui nous rejoindra un peu plus tard dans la matinée, pour leur accueil et pour la mise à disposition de cette remarquable salle, qui nous permet de tenir nos travaux dans les meilleures conditions.

À présent, j'ai le plaisir d'inviter Monsieur Christian Durand, Conseiller municipal de la Ville de Mazamet, à prendre la parole afin de nous adresser quelques mots de bienvenue. »

Monsieur Christian DURAND, *Conseiller municipal de la Ville de Mazamet, prend la parole :*



« Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Ville de Mazamet, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue à l'occasion de cette Assemblée Générale. Monsieur le Maire, Olivier Fabre, qui ne peut malheureusement être présent à l'ouverture de cette réunion, m'a chargé de vous adresser ses salutations et ses vœux de bienvenue.

C'est pour moi un honneur de m'exprimer devant vous, d'autant que le football occupe une place particulière dans mon parcours. Après plus de cinquante années de licence, toujours au sein du DTF, j'ai eu le plaisir de servir notre sport comme joueur, arbitre et dirigeant.

Mazamet est une ville profondément engagée en faveur du sport. Notre commune compte 135 associations, dont une cinquantaine œuvrent dans le domaine sportif. Nous avons à cœur d'accompagner leur développement et de leur offrir des équipements adaptés à leurs besoins.
A ce titre, le 6 septembre prochain, nous inaugurerons la nouvelle salle polyvalente du complexe sportif de La Pérouse. Principalement destinée aux sports en salle, elle permettra également de libérer les vestiaires du terrain de La Pérouse qui pourront être remis à disposition des compétitions organisées par le District du Tarn de Football.

Autre projet majeur : la création d'un terrain de football synthétique au parc de la Molière, face au stade de la Chevalière. Avec sa tribune de 350 places, ses vestiaires modernes et ses espaces d'accueil, cet équipement offrira de nouvelles possibilités aux clubs et aux compétitions. Le financement étant bouclé et les procédures achevées, les travaux débuteront prochainement, pour une livraison prévue en septembre. Nous espérons pouvoir y accueillir, dès la fin de la prochaine saison, des rencontres et des finales du District, voire de la Ligue, dans les meilleures conditions.

Je souhaite également profiter de cette assemblée pour rendre hommage à Raphaël CARRUS, présent parmi nous aujourd'hui, qui m'a formé à l'arbitrage. Nous avons partagé près de trente années d'engagement au service du football. Comme président de la Commission Départementale de l'Arbitrage, puis président du District du Tarn de Football, il a profondément contribué à la vie de notre sport. J'associe à cet hommage son épouse Jacqueline, qui m'a accompagné durant neuf saisons dans mes fonctions de secrétaire de la Commission de Discipline.
J'ai également une pensée reconnaissante pour toutes celles et tous ceux qui m'ont formé et qui nous ont quittés, ainsi que pour l'ensemble des bénévoles qui, par leur passion et leur dévouement, font vivre le football départemental.

Pour conclure, je vous renouvelle mes souhaits de bienvenue à Mazamet. Stéphane, je te souhaite une excellente Assemblée Générale, riche en échanges et en perspectives pour notre football. Soyez assurés que la Ville de Mazamet restera pleinement engagée aux côtés du mouvement sportif et attentive aux besoins de l'ensemble de ses acteurs.

Je vous remercie de votre attention. »

À l'issue de cette intervention, le Président M. Stéphane DELPRAT a remis à M. Christian DURAND une plaque commémorative en souvenir de cette Assemblée Générale.



2 Ouverture de l'assemblée Générale :

2.1 Quorum

La Commission de Surveillance des Opérations Électorales, présidée par Monsieur Philippe MUNOZ, a transmis au Président M. Stéphane DELPRAT, les résultats relatifs au contrôle du quorum.

Le Président Stéphane DELPRAT informe l'Assemblée du résultat :

Clubs inscrits : 76 **Voix inscrites : 218**

Quorum : 62 clubs **Voix : 192**

Clubs présents ou représentés : 81,58% Voix présentes ou représentées : 88,07%

- ***Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.***

2.2 Allocution du Président du District du Tarn de Football, M. Stéphane Delprat :

« Monsieur Nicolas CATTEROU, chef du Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Tarn,

Madame Isabelle ESPINOSA, vice-présidente du Conseil départemental en charge des Sports,

Monsieur Christian DURAND, conseiller départemental,

Monsieur Jean-Pierre FILIOL, représentant de la Ligue d'Occitanie de Football,

Monsieur Raphaël CARRUS, Président d'Honneur du District du Tarn de Football, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de clubs,

Mesdames et Messieurs les élus du Comité Directeur, les membres des commissions, arbitres, éducateurs, salariés, bénévoles,

Chers amis du football,

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir à l'occasion de cette Assemblée Générale de fin de saison. Cette deuxième saison de mandature s'est, dans son ensemble, déroulée de manière satisfaisante. Si quelques difficultés ont marqué son lancement, elles ont rapidement été surmontées grâce à l'engagement de chacun. Je tiens à souligner la qualité du déroulement de nos compétitions et de nos rencontres tout au long de cette saison.

Comme je l'avais indiqué lors de notre Assemblée Générale d'hiver, plusieurs signaux encourageants se confirmaient déjà, notamment à travers les beaux parcours réalisés par nos clubs en Coupe de France, tant chez les seniors que chez les jeunes. Le point d'orgue de cette saison restera sans conteste nos finales départementales, organisées dans un excellent état d'esprit, ainsi que les finales régionales, accueillies le week-end dernier à Albi, qui ont connu une belle réussite.

Sur le plan sportif, le bilan demeure globalement positif. Je tiens à adresser mes plus sincères félicitations au Lavaur FC pour son accession en Régional 1. Cette performance récompense le travail des dirigeants, de l'encadrement et des joueurs. Nous aurons tout à l'heure le plaisir de mettre à l'honneur l'ensemble des lauréats de la saison à l'occasion de la remise des Trophées départementaux.

Concernant l'arbitrage, je suis heureux de vous annoncer que Mme Marie GILLOUX a rejoint notre District en qualité de Conseillère Territoriale en Arbitrage. Sa mission sera de renforcer les actions de recrutement, de formation et d'accompagnement des arbitres, tout en intervenant auprès des clubs dans le cadre d'actions de sensibilisation. Elle vous présentera, au cours de cette Assemblée, un projet qui sera déployé dès la saison prochaine.

J'en profite également pour rappeler l'entrée en vigueur du carton blanc dès la prochaine saison.

Cette nouvelle disposition vise à favoriser le respect, la maîtrise des comportements et le bon déroulement des rencontres. J'invite l'ensemble des clubs à s'approprier ce dispositif afin d'en assurer une mise en œuvre efficace.

Au sein de notre District, plusieurs évolutions sont également intervenues à la suite du départ à la retraite de Mme Dominique PELISSIER : M. Olivier DURIGON lui a succédé dans ses fonctions, M. Cyril GARCIA le remplacera au poste de Conseiller Technique Développement & Animation des Pratiques, et M. Thibault PONTIER intègre l'équipe en remplacement de M. Cyril GARCIA, en tant qu'agent technique et administratif, à qui je souhaite une nouvelle fois la bienvenue, et dont chacun a pu apprécier la disponibilité et l'investissement auprès des clubs. Je tiens aussi à remercier l'ensemble des salariés qui ont accompagné cette réorganisation.

Je souhaite également attirer votre attention sur plusieurs évolutions réglementaires adoptées lors de la dernière Assemblée Générale de la Fédération Française de Football.

Parmi elles, l'abaissement de la catégorie d'âge concernée par la réglementation relative aux changements de club, désormais applicable dès les U10. Il est important que chaque club prenne en compte cette évolution dans sa gestion administrative.

Nous arrivons désormais à mi-mandat. Cette étape nous conduit à poursuivre le travail engagé autour de plusieurs priorités : l'évolution de nos compétitions, le renforcement de l'accompagnement des clubs, le développement d'actions de proximité et la mise à jour de notre feuille de route. Les propositions qui vous seront présentées aujourd'hui sont d'ailleurs directement issues des échanges menés avec vous lors des réunions de secteur. Elles témoignent de notre volonté permanente de construire avec les clubs.

Je souhaite également mettre en lumière l'opération « Le Village du Sport Tarnais », organisée cet été par le Conseil départemental avec le soutien du Comité Départemental Olympique et Sportif. Le District prendra naturellement toute sa place dans cette tournée aux côtés des clubs supports afin de promouvoir la pratique du football sur l'ensemble du territoire. Je vous invite à relayer largement cette initiative et à y participer.

Les 5 étapes du Village du Sport Tarnais 2026

Date	Lieu	Horaires
Mercredi 8 juillet	Base des Étangs – Saïx	10 h – 18 h
Samedi 18 juillet	Lac des Montagnès – Mazamet	12 h – 20 h
Mercredi 22 juillet	Lac du Laouzas – Nages	10 h – 18 h
Lundi 27 juillet	Base de loisirs d'Aiguelèze – Rivières	14 h – 21 h (avec marché de producteurs)
Mercredi 29 juillet	Aquaval – Lautrec	10 h – 18 h

Je voudrais également saluer une belle réalisation de cette fin de saison : la création du premier cahier de vacances du District du Tarn, réaliser avec le précieux concours de Cyril Garcia, mais aussi grâce au soutien de plusieurs partenaires, plus de 1 200 exemplaires ont pu être distribués lors des Journées Nationales des Débutants.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des partenaires qui ont rendu ce projet possible et leur remets, à cette occasion, un exemplaire de ce cahier de vacances, en témoignage de notre reconnaissance. Bien entendu, Les clubs auront prochainement la possibilité d'en commander.





Je profite également de cette Assemblée pour adresser toutes nos félicitations à Cyril Garcia à l'occasion de la naissance de son fils Malo. Au nom du District, nous sommes heureux de partager ce moment de joie avec lui, en te remettant un petit présent en témoignage de notre sympathie.

Avant de conclure, je souhaite rappeler les recommandations liées à l'épisode de canicule que connaît actuellement notre département. J'invite chacun à appliquer avec la plus grande vigilance les consignes transmises par la Préfecture : prévoir des points d'eau en nombre suffisant, multiplier les temps de récupération, privilégier les espaces ombragés, adapter si nécessaire les horaires des rencontres et porter une attention particulière aux plus jeunes ainsi qu'aux bénévoles. La santé et la sécurité de tous doivent demeurer notre priorité.

Je tiens enfin à remercier très sincèrement l'ensemble des clubs, des bénévoles, des arbitres, des éducateurs, des élus, des membres des commissions, des salariés et de nos partenaires pour leur engagement quotidien au service du football tarnais.

Je vous souhaite une excellente Assemblée Générale, un très bel été et, pourquoi pas, une troisième étoile pour nos bleus.

Je vous remercie de votre attention. »

2.3 Adoption du Procès-Verbal de l'AG d'Hiver du 21 novembre 2025 au Domaine de Labarthe à Castanet :

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale d'hiver du 21 novembre 2025 au Domaine de Labarthe, est soumis à l'approbation de l'Assemblée (Résolution N°1).

POUR : 162 CONTRE : 0 ABSTENTION : 16

- ***Le Procès-Verbal de l'AG d'hiver du 21 novembre 2025 est adopté à la majorité des présents.***

2.4 Présentation et adoption du Rapport d'Activité de la saison 2025-2026 :

Le Président donne la parole à Mme Catherine BOUTEMY, Secrétaire Générale du District du Tarn de Football, pour la présentation du Rapport d'Activité de la saison 2025-2026.

Cette dernière donne lecture de l'introduction et de la conclusion du rapport, qui est ensuite soumis au vote de l'Assemblée.



Le Rapport d'Activité de la saison 2025-2026 est soumis à l'approbation de l'Assemblée (Résolution N°2).

POUR : 162 CONTRE : 3 ABSTENTION : 17

➢ ***Le Rapport d'Activité de la saison 2025-2026 est adopté à la majorité des présents.***

2.5 Présentation Des Vœux des Clubs et des modifications des Règlements Généraux du District du Tarn de Football :

La Secrétaire Générale donne la parole à Bernard MOMMEJA, Président de la Commission Statuts et Règlements, pour présenter les vœux de clubs et les modifications des Règlements Généraux pour la saison 2026-2027.



Cette présentation s'effectue en deux temps :

En premier lieu, ce sont la présentation des vœux des Clubs soumis à la validation du Comité Directeur :

2 Vœux ont été reçu, émanant du même club, le F.C. THORE 81 :

- Dans le but de donner plus d'intérêt et rendre les championnats plus attractifs, augmenter le nombre de montées et descentes par poules car beaucoup d'équipes n'ont plus rien à jouer très tôt dans la saison.

  Ce vœu a été validé en amont de l'Assemblée Générale par le Comité Directeur, lors de sa réunion du 12 mai 2026

- Réfléchir sur des sanctions autres que financières pour les équipes qui se déclarent en " forfait général", car cela impacte fortement l'équité sportive et fausse le déroulement et classements des différents championnats.

  Ce vœu a été rejeté en amont de l'Assemblée Générale par le Comité Directeur, lors de sa réunion du 12 mai 2026

Dans un second temps, ce sont la présentation des modifications des Règlements Généraux du District du Tarn de Football pour la saison 2026-2027 :

Montées/Descentes (Vœux des Clubs) :

A compter de la saison 2026-2027 :

D1 : 1 montée
- Le premier monte en R3 - Les deux derniers descendent en D2.

D2 : 3 montées maximum
- Le premier de chaque poule et le meilleur second des deux poules montent en D1
- Les deux derniers de chaque poule descendent en D3

D3 : 5 montées maximum
- Le premier de chaque poule et les deux meilleurs seconds des 3 poules montent en D2
- Le nombre de descentes dépend du nombre de poules de D4

D4 : Le nombre de montées dépend du nombre de poules de D4

Modifications des Règlements du District du Tarn de Football AG d'été 2026 :

- **ARTICLE 1 CHAMPIONNATS SENIORS**
  Date butoir pour engagements : au plus tard à la veille du démarrage de la compétition concernée

- **ARTICLE 3 CHAMPIONNATS JEUNES**
  Autorisations de surclassement telles que précisées dans les Règlements des Championnats territoire jeunes.

- **ARTICLE 24 MATCH EN RETARD**
  Match en retard pouvant être programmé jusqu'avant la dernière journée de championnat.

- **ARTICLE 25 DERNIERE JOURNEE DE CHAMPIONNAT**
  Précision : non-applicable à l'avant dernière journée de championnat

- **ARTICLE 39 ARBITRAGE**
  Un Joueur remplaçant exerçant la fonction d'arbitre assistant est considéré comme un dirigeant.

- **ARTICLE 43 CARTON BLANC ET PAUSE D'APAISEMENT**
  Nouvel Article introduisant les nouveaux dispositifs du carton blanc et de la pause d'apaisement entrant en vigueur à partir de la saison 2026-2027 pour toutes les compétitions organisées par le District.
  Introduction de liens vers les différents documents précisant les modalités d'application de ces différents dispositifs.

- **ARTICLE 49 JEUNES A 11**
  Précision apportée quant à la Coupe du Tarn U17 Heni Journès et U15 Armand Alès, auxquelles les équipes participant aux compétitions Ligue et Territoire ne peuvent pas prendre part.

Ces modifications des Règlements Généraux – Vœu du THORE FC est soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Adoption des modifications des Règlements Généraux du District du Tarn de Football – Vœu du THORE FC (Résolution n°3) :

POUR : 144 CONTRE : 26 ABSTENTION : 9

➢ ***Les modifications des Règlements Généraux – Vœu du THORE FC est adoptée à la majorité des présents.***

Adoption des propositions de modifications des Règlements Généraux du District du Tarn de Football (Résolution n°4) :

POUR : 130 CONTRE : 43 ABSTENTION : 15

➢ ***Les modifications des Règlements Généraux du District du Tarn de Football sont adoptées à la majorité des présents.***

2.6 Présentation du Budget Prévisionnel 2026-2027 et de l'annexe 5 des Règlements Généraux :

Le Trésorier Général, Mr. Julien MAINGRET, présente l'annexe 5 des Règlements Généraux, relative aux dispositions financières :



« *S'agissant des dispositions financières, il convient de préciser que celles-ci demeurent globalement stables par rapport à l'exercice précédent.*
Une légère revalorisation des droits d'engagement est toutefois prévue. Cette évolution répond

à une volonté d'harmonisation des tarifs applicables aux catégories U15, U17 et U19. Jusqu'à présent, ces catégories ne faisaient pas l'objet d'une tarification totalement homogène ; cette mise en cohérence permet désormais d'appliquer un cadre identique à l'ensemble de ces compétitions.
Concernant le budget prévisionnel, les produits enregistrent une légère progression, principalement portée par une augmentation estimée à un peu plus de 6 000 € des recettes issues des subventions et des partenariats.
À cet égard, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos partenaires institutionnels, en particulier le Conseil départemental, ainsi que nos partenaires privés, notamment la MMA, pour leur fidélité et leur soutien. Leur accompagnement est essentiel au bon fonctionnement de notre District et au développement du football tarnais.
En matière de sanctions financières, notre objectif demeure inchangé : poursuivre les actions de prévention afin d'en réduire progressivement le montant, dans l'intérêt des clubs et du respect de nos compétitions.
Le budget prévisionnel s'établit à environ 604 000 €. Les recettes reposent principalement sur les partenariats, les subventions, les droits d'engagement, les cotisations, les produits liés aux compétitions ainsi que les autres recettes de fonctionnement.
En dépenses, le budget est naturellement présenté à l'équilibre. Les charges de personnel représentent près de 50 % des dépenses totales, le solde étant consacré au fonctionnement général du District, à l'organisation des compétitions, aux actions de développement et aux missions d'accompagnement des clubs.
Il convient de préciser que l'évolution apparente du montant global du budget résulte essentiellement d'ajustements de présentation comptable, notamment liés à l'intégration des abandons de frais, inscrits à la fois en produits et en charges. À périmètre constant, le budget demeure donc très proche de celui adopté lors de l'exercice précédent.
Pour conclure, ce budget a été élaboré avec prudence et responsabilité. Notre priorité reste de maîtriser les dépenses tout en préservant notre capacité d'action. Les ressources du District doivent avant tout être mises au service du football tarnais, afin de renforcer notre accompagnement des clubs et de répondre au mieux à leurs besoins sur l'ensemble du territoire.
Bonnes Vacances à toutes et à tous. »

Le Budget Prévisionnel et l'Annexe 5 (dispositions financières) des Règlements Généraux pour la saison 2026-2027 sont ensuite soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Adoption du Budget Prévisionnel et de l'Annexe 5 des Règlements Généraux pour la saison 2026-2027 (Résolution n°5).

POUR : 123 CONTRE : 36 ABSTENTION : 33

- ***Le Budget Prévisionnel et les dispositions financières (Annexe 5 des RG) de la saison 2026-2027 sont adoptés à la majorité des présents.***

2.7 Présentation du Projet « Trophée Club » par Mme GILLOUX Marie, Conseillère Technique Territoriale en Arbitrage :

C'est au tour de Marie GILLOUX, Conseillère Technique Territoriale en Arbitrage, de rejoindre la tribune pour présenter le projet « Trophée Club » :

« Ce projet est issu d'une réflexion menée à partir d'une expérience conduite dans un autre district. Le constat était clair : les clubs ne s'impliquaient pas toujours suffisamment dans le recrutement, le suivi et l'accompagnement de leurs arbitres.

Afin de répondre à cette problématique, nous avons conçu un dispositif reposant sur la création d'un trophée de valorisation. Son objectif est multiple : encourager le recrutement de nouveaux arbitres, responsabiliser les clubs dans leur politique d'arbitrage, favoriser l'accompagnement et la fidélisation des arbitres tout au long de leur parcours, et mettre en lumière les structures qui s'investissent pleinement dans cette mission essentielle.

Au-delà de la récompense, ce trophée se veut un véritable levier de développement de l'arbitrage, en incitant chaque club à s'engager durablement dans la constitution et le suivi de son effectif arbitral. Il vise ainsi à renforcer les effectifs d'arbitres tout en valorisant les bonnes pratiques et les initiatives des clubs.

Le fonctionnement de ce dispositif est volontairement simple. À chaque inscription d'un candidat à une Formation Initiale en Arbitrage (FIA), le club concerné se verra attribuer un nombre de points valorisant son investissement dans le recrutement et la formation des arbitres.

Le barème qui vous est présenté est cumulatif. Ainsi, plusieurs critères de valorisation peuvent s'additionner. À titre d'exemple, l'inscription d'une jeune arbitre de moins de 24 ans permettra au club de cumuler les points liés à la participation à la FIA, à la féminisation de l'arbitrage et au recrutement d'un jeune arbitre.

Par ailleurs, les clubs qui accepteront d'accueillir une session de Formation Initiale en Arbitrage bénéficieront également d'une bonification spécifique. L'objectif est de mutualiser l'organisation des FIA entre les trois Districts partenaires – le Tarn, le Lot et l'Aveyron – en privilégiant les lieux les plus accessibles pour les candidats. Les clubs qui mettront leurs installations à disposition et contribueront à l'organisation de ces formations verront ainsi leur engagement reconnu dans le cadre du Challenge.

Le système de points a été construit de manière à garantir une véritable équité entre les clubs, quels que soient leur taille ou leur nombre de licenciés. Le mode de calcul tient compte de cette diversité afin que chaque structure puisse concourir dans des conditions équilibrées.

Un classement sera établi tout au long de la saison. Des points d'étape seront communiqués à trois reprises, aux mois de novembre, février et juin, afin que chaque club puisse suivre son positionnement dans le Challenge et mesurer sa progression. Les classements seront diffusés sans le détail des points, mais permettront d'identifier les clubs les mieux classés et de maintenir une dynamique tout au long de la saison.

Enfin, lors de l'Assemblée Générale de fin de saison, les trois clubs ayant obtenu les meilleurs résultats seront récompensés pour leur engagement en faveur du développement de l'arbitrage. Les arbitres seront également associés à cette valorisation, car ils sont les premiers acteurs de la réussite de ce dispositif.

Au-delà de la récompense, ce Challenge a pour ambition de créer une dynamique positive autour du recrutement, de la fidélisation et de la valorisation des arbitres, tout en renforçant l'implication des clubs dans cette mission essentielle au bon fonctionnement de nos compétitions. »

À la suite de cette intervention quelques questions ont été posés par les Clubs :

1 - « Depuis plusieurs années, plusieurs clubs sont confrontés à des difficultés récurrente ; Malgré l'identification d'un candidat à la formation, la session prévue cette année a été annulée. Cette situation expose les Clubs, une nouvelle fois, au paiement de l'amende liée au défaut d'arbitre. Est-il prévu d'augmenter le nombre de sessions de formation, notamment dans le département du Tarn, afin de permettre aux clubs de former plus facilement leurs arbitres et de répondre à leurs obligations ? »

Marie GILLOUX précise que deux sessions de formation sont d'ores et déjà programmées durant la période estivale. Une première se tiendra les 14, 15 et 16 août, et une seconde est également prévue à la fin du mois d'août dans l'Aveyron. Ces deux sessions visent à répondre aux besoins des clubs en matière de formation des arbitres.

L'intervenant précédent reprend la parole pour souligner que les clubs, en particulier les plus modestes, rencontrent des difficultés pour accéder aux formations d'arbitres en raison de l'éloignement des lieux de formation et des coûts de déplacement et d'hébergement. Lorsque les formations sont annulées faute de participants, les clubs ayant pourtant identifié un candidat restent exposés à des sanctions financières. Il est souhaité que ces contraintes soient davantage prises en compte afin de ne pas pénaliser les clubs engagés dans la formation de leurs arbitres. »

Le Président rappelle que l'IR2F fixe un seuil minimal de huit candidats pour l'organisation d'une formation, même si certaines sessions peuvent exceptionnellement être maintenues à partir de six participants.

En dessous de ce seuil, leur maintien devient difficile. Afin de limiter les annulations, les candidats peuvent être orientés vers des formations organisées dans les districts voisins.

Il est également indiqué que l'offre de formation sera renforcée cette saison, avec davantage de sessions programmées, notamment en partenariat avec l'Aveyron. Toutefois, la pérennité de ces formations reste conditionnée à un nombre suffisant de candidats. Les clubs sont donc invités à mobiliser davantage de participants afin de permettre le maintien des sessions et d'éviter leur annulation.

2 – Le Club de Labrespy se réjouie de l'organisation de formations dans les districts voisins. Il rappelle toutefois que son club avait, à plusieurs reprises au cours de la saison précédente, proposé le rattachement d'un arbitre issu d'un autre district afin de répondre à ses obligations réglementaires. Il souhaite savoir si cette possibilité pourrait être davantage prise en compte ou facilitée dans de telles situations.

M. Frédéric ANTONIO, précise que, conformément aux dispositions du statut de l'arbitrage, un arbitre ne peut être rattaché à un club du Tarn que s'il exerce effectivement son activité d'arbitrage dans ce district. Si cette condition n'est pas remplie, le rattachement n'est pas autorisé. Cette règle relève de l'application du statut de l'arbitrage et ne peut faire l'objet d'aucune dérogation.

Toutefois, M. CARRUS Raphaël, membre de la commission régionale des statuts de l'arbitrage, précise que lorsque la situation implique deux districts différents, l'accord des districts concernées est également requis afin de pouvoir valider la démarche.

3 - Un autre intervenant s'interroge sur l'absence de possibilité d'aménagement du statut de l'arbitrage, notamment pour les clubs évoluant en Division 3. Sans remettre en cause le principe de la réglementation, il demande si des mesures d'adaptation pourraient être envisagées afin de tenir compte des difficultés rencontrées par les clubs les plus modestes et de mieux les accompagner dans le respect de leurs obligations.

Le Président rappelle que le District a mis en place des moyens d'accompagnement afin d'aider les clubs à répondre à leurs obligations, notamment par le recrutement de Marie GILLOUX, chargée d'accompagner les clubs dans leurs démarches de recrutement, de formation et de fidélisation des arbitres.

Les sanctions appliquées relèvent du barème fédéral et doivent être mises en œuvre de manière uniforme. Toutefois, l'objectif des instances n'est pas uniquement de sanctionner, mais bien d'accompagner les clubs afin de favoriser le recrutement et la fidélisation des arbitres, dans un contexte où ces enjeux représentent une difficulté importante pour de nombreux clubs.

4 - Un autre intervenant souhaite aborder la problématique de l'accès aux formations d'arbitres, notamment pour les clubs confrontés à des difficultés de recrutement de candidats et contraints parfois de se regrouper ou d'effectuer des déplacements importants pour permettre la formation.
Il demande si, dans le cadre des budgets à venir, des dispositifs d'aide financière ou un accompagnement spécifique pourraient être envisagés afin de soutenir les clubs qui s'engagent dans la recherche et la formation de nouveaux arbitres, et ainsi valoriser les efforts réalisés par ces derniers.

M. Julien MAINGRET précise que l'organisation de formations d'arbitres décentralisées fait partie des pistes déjà mises en œuvre par le passé. Si un club souhaite se positionner comme structure d'accueil pour une session de formation, cette possibilité peut tout à fait être étudiée, sous réserve de disposer des conditions matérielles nécessaires (salle, terrain, équipements adaptés).
Cette démarche permettrait de rapprocher les formations des clubs et de faciliter la participation des candidats. Des regroupements avec les districts voisins peuvent également être envisagés afin de favoriser la mise en place de sessions avec un nombre suffisant de participants. Les instances restent donc ouvertes à ces propositions et prêtes à accompagner les clubs dans cette organisation.

5 - Un autre intervenant rebondit sur la réponse afin de savoir si, dans l'hypothèse où une formation d'arbitrage prévue dans le Tarn devait être annulée et qu'un candidat soit contraint de se déplacer vers un autre territoire (Toulouse, Rodez ou un autre district), le District pourrait envisager une prise en charge, totale ou partielle, des frais engagés, notamment les frais de déplacement ou d'hébergement liés à cette formation.

Le Président précise que cette question n'est pas intégrée à ce jour dans les lignes budgétaires prévues, mais elle pourra être étudiée dans le cadre des prochains travaux budgétaires et de la feuille de route à venir.

Une réflexion est également menée sur l'utilisation des montants liés aux sanctions financières, afin d'envisager, le cas échéant, un dispositif permettant de soutenir les clubs qui rencontrent des difficultés particulières, notamment lorsque l'annulation d'une formation dans le département entraîne des contraintes supplémentaires.

Le District reste donc ouvert à cette possibilité et examinera les solutions qui pourraient être mises en place afin d'accompagner au mieux les clubs engagés dans la formation des arbitres.

2.8 Allocution de M. FILIOL Jean-Pierre, Membre du Comité Directeur de la Ligue de Football d'Occitanie :



« Avant tout, je souhaite revenir quelques instants sur le sujet qui vient d'être abordé et qui concerne l'arbitrage.

Il est vrai que j'interviens une nouvelle fois à la suite d'un échange consacré à cette thématique, ce qui illustre à quel point ce sujet demeure une préoccupation importante pour les clubs. Ayant moi-même été joueur puis entraîneur, j'ai pu appréhender différentes dimensions de notre sport et je mesure pleinement les enjeux liés à l'arbitrage.

Je souhaite néanmoins vous rassurer : les Présidents de chaque District portent pleinement la voix des clubs et défendent leurs intérêts sur cette question.

Le sujet de l'arbitrage n'est absolument pas mis de côté ; il revient régulièrement dans les échanges au sein du Comité Directeur de la Ligue de Football d'Occitanie.

Le rôle des Présidents de District est précisément de rechercher les meilleures solutions possibles pour accompagner les clubs de leur territoire, qu'ils soient situés en milieu rural ou urbain, et de faire remonter leurs problématiques auprès des instances compétentes.

Les difficultés liées à l'arbitrage sont aujourd'hui un enjeu partagé par l'ensemble du football. Le temps consacré à cette discussion en témoigne : parmi les différents sujets abordés, celui-ci suscite naturellement beaucoup d'échanges, car il touche directement au fonctionnement et à la vie quotidienne des clubs.

C'est pourquoi il est essentiel de poursuivre le dialogue, de rester à l'écoute des réalités de terrain et de continuer à travailler collectivement afin d'accompagner au mieux les clubs.

Mesdames, Messieurs,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur,
Chers dirigeants, bénévoles, éducateurs, arbitres et licenciés,

Je prends la parole aujourd'hui au nom de Guy GLARIA, Président de la Ligue de football d'Occitanie qui m'a chargé de le représenter. Vous connaissez l'attachement profond et sincère de Guy pour les territoires et toutes les personnes qui s'impliquent.
Le district du Tarn n'échappe pas évidemment à la règle. Nous avons parfaitement une connaissance de l'engagement remarquable de chacune et de chacun d'entre vous dans un territoire profondément attaché aux valeurs du sport. Le football tarnais continue de rassembler, de former, d'éduquer grâce à vos investissements quotidiens, sans vous rien n'est possible.

Je tiens donc à féliciter votre Président du District Stéphane DELPRAT ainsi que les membres du comité de direction et l'ensemble des commissions pour le travail réalisé tout au long de la saison
Sans empiéter sur les bilans ou rapports moraux du district du Tarn, le district du Tarn n'a pas à rougir de ses résultats sportifs et peut donc se tourner vers la saison prochaine avec ambition N'oubliez pas, que la communication et la transparence sont deux de nos principes fondamentaux.
Nous avons parfaitement conscience de l'existence de problématiques telles que certaines décisions de nos commissions réglementaires, voire de réflexions négatives autour de nos projets, généralement portées par la voix de 12 districts composant la Ligue. Nous avons parfaitement conscience que nos choix ne font pas l'unanimité, mais qu'il peut se prévaloir d'une adhésion unanime et sans faille.
Je tiens donc à noter avec fierté la participation active de plusieurs membres de votre district au sein de nos commissions régionales et je dois appuyer sur la confiance témoignée par une majorité d'entre vous qui, lors de notre élection en novembre, l'ont prouvée.
La Ligue demeure pleinement engagée aux côtés du district du Tarn pour accompagner vos projets et soutenir vos initiatives locales. Nous agirons toujours dans l'intérêt collectif et c'est ensemble que nous poursuivons ce parcours.
Je vous souhaite une très excellente saison prochaine puisque je crois que si vous êtes là, c'est que vous allez vous investir encore, encore et encore pour le football. Je crois qu'on a besoin de personnes comme vous, on a besoin de personnes comme des dirigeants qui sont au sein du District du Tarn, mais surtout on a besoin de toutes les personnes dans le football c'est la ligne " passion " ».

2.9 Allocution de Mme ESPINOSA Isabelle, Vice-Présidente du Département du Tarn en charge des Sports :



« Bonjour à toutes et à tous,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la tenue de cette assemblée générale, ainsi que l'ensemble des salariés et des bénévoles du District. L'organisation d'un tel rendez-vous représente un travail important, et leur engagement mérite d'être salué.

Je souhaite également souligner le choix du Conseil départemental de maintenir son budget en faveur du sport, de la culture et de la jeunesse, dans un contexte financier particulièrement contraint pour les collectivités territoriales. Comme le rappelle le Président Christophe Ramond, nous faisons le choix de préserver ces politiques essentielles.
Notre ambition est de favoriser la pratique d'activités physiques à tous les âges et sur l'ensemble du territoire, notamment à travers le sport-santé et les actions en direction des jeunes et des seniors.
Concernant le District, notre partenariat s'inscrit dans le cadre d'une convention renouvelée cette année et approuvée en commission permanente le 12 juin. Nous avons maintenu notre engagement en faveur du sport et renforcé notre soutien financier au football, au regard de la qualité des projets présentés.
Notre accompagnement repose notamment sur le nombre de licenciés, le nombre de clubs et le soutien aux sept salariés du District. Ces emplois contribuent directement au fonctionnement des clubs, à la formation, à l'organisation des tournois et à l'accompagnement des acteurs du football.
Lors de la présentation du budget prévisionnel 2026-2027 par Julien MAINGRET, j'ai particulièrement apprécié la volonté affichée de rester au plus près des besoins des clubs. C'est un point essentiel à mes yeux : au-delà du financement des structures, il faut pouvoir mesurer concrètement les bénéfices de leur action pour les clubs et les licenciés.
Les échanges de ce jour, notamment sur l'arbitrage, illustrent l'importance de cette proximité avec le terrain. Les préoccupations des clubs doivent être relayées par le District auprès de la Ligue de Football d'Occitanie, puis, si nécessaire, auprès de la Fédération française de football. Cette remontée des réalités du terrain est indispensable pour adapter les politiques et les dispositifs aux besoins réels.
Cette exigence est d'autant plus importante que les collectivités territoriales font face à des contraintes budgétaires croissantes. Le sport constitue une compétence partagée, et nous devons donc veiller à ce que les financements publics soient cohérents avec les compétences de chaque collectivité et produisent des effets concrets.
Pour autant, le sport demeure un formidable levier d'action publique. Il ne se limite pas à la pratique sportive : il contribue à l'éducation, à la transmission des valeurs, à la lutte contre la sédentarité et à la prévention des risques pour la santé. Les écoles de jeunes jouent notamment un rôle essentiel dans cet accompagnement. Des dispositifs comme le Bonus Jeune permettent également de soutenir les jeunes dans leur parcours.
Je tiens à saluer les initiatives portées par le District, notamment le cahier de vacances, que le Département a choisi de soutenir financièrement, ainsi que les actions liées aux événements sportifs, à la prévention des violences et à la lutte contre les addictions.
Ces dernières constituent un enjeu de société qui touche également les jeunes sportifs. La sensibilisation et la prévention, menées en lien avec les professionnels compétents, sont indispensables. Nous aurons l'occasion d'échanger plus précisément sur ces actions et sur les moyens de les développer au sein des clubs.
Je souhaite également vous donner rendez-vous au Village du Sport, notamment au lac de Montagnès le 18 juillet. Cette manifestation permet de faire découvrir les disciplines sportives sur l'ensemble du territoire. Cette année, dans le contexte de la Coupe du monde de football, il nous tenait particulièrement à cœur de mettre le football à l'honneur à chaque étape. Je remercie les clubs qui ont accepté de participer à cette initiative, en tenant compte également des contraintes liées aux fortes chaleurs.
Pour conclure, je veux adresser mes remerciements à l'ensemble des bénévoles, des dirigeants, des élus et des salariés qui font vivre le football au quotidien. Votre engagement est indispensable à la vitalité de nos clubs et à l'animation de nos territoires.
Le Département restera un partenaire attentif et engagé, soucieux de soutenir les projets qui répondent aux besoins des clubs et contribuent à l'épanouissement de tous les publics.
Je vous remercie de votre attention. »

2.10 Allocution de M. CATTEROU Nicolas, Adjoint au Service Départemental à la jeunesse, à l'Engagement et aux Sports :



« Bonjour à toutes et à tous. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie pour votre invitation.
Adjoint à la cheffe de service au sein du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Tarn, j'interviens notamment sur la prévention des violences et des incivilités dans le sport.
Je tiens à saluer le travail que vous menez au quotidien, notamment en matière de sport-santé, de pratique des seniors et de lutte contre les incivilités. Ces initiatives contribuent à promouvoir un sport éducatif, respectueux et accessible à tous.
Les services de l'État sont à vos côtés pour vous accompagner dans vos projets, notamment grâce aux dispositifs de soutien financier et à l'accompagnement technique. Je vous invite à anticiper vos démarches afin de mobiliser au mieux les aides disponibles.
Je rappelle également l'importance du respect des obligations réglementaires, notamment concernant les qualifications professionnelles, les licences et les vérifications d'honorabilité, indispensables à la protection des pratiquants.
La prévention et le signalement des violences constituent par ailleurs une priorité. Je vous encourage à diffuser les informations relatives aux dispositifs existants, notamment Signal-Sports. En cas de situation préoccupante, il est essentiel de la signaler aux interlocuteurs compétents, sans chercher à mener vous-mêmes une enquête.
Notre service peut également vous accompagner dans la mise en place d'actions de sensibilisation à destination des dirigeants, des éducateurs, des parents et des jeunes.
Je vous invite donc à nous solliciter pour toute question ou tout projet. Nous sommes pleinement mobilisés pour vous conseiller et vous accompagner.
Je vous remercie pour votre engagement en faveur du football tarnais et vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison 2026-2027.
Je vous remercie de votre attention. »

En l'absence d'autres questions, le Président Stéphane DELPRAT clôture l'Assemblée Générale et remercie les clubs présents pour leur participation. Il invite les personnes présentes au pot de l'amitié.

Le Secrétaire Générale | **Le Président**

Catherine BOUTEMY | **Stéphane DELPRAT**



